



Paris, le 16 octobre 2008

CONVOCATION DE LA 19^{ème} ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE FRANCE
LA ROCHE-DU-THEIL 14 – 19 JUILLET 2009

Chers Confrères et Associés,

La circulaire du mois de septembre vous en donnait la nouvelle et cette lettre en est la convocation officielle : la Province de France tiendra une Assemblée Provinciale du 14 au 19 juillet 2009, à La Roche-du-Theil, selon la décision du Conseil Provincial (*Cst 97*). Cette décision correspond d'ailleurs à nos *Règles Pratiques Provinciales* (n° 97) : « *l'Assemblée Provinciale de France a lieu normalement tous les trois ans* » ; la précédente s'est tenue en août 2006.

Le Conseil Provincial des 12-13 octobre 2008 en a déterminé les conditions de validité suivantes, selon les *RP 98* :

- L'assemblée est ouverte à tous les incorporés.
- Seront considérés comme membres de l'Assemblée ceux qui participeront aux travaux de l'Assemblée du début (14 juillet, 17 h) à la fin (19 juillet, 9 h).
- Les Associés enverront quatre délégués, élus sur une liste unique.
- Pour des raisons de préparation et de bon déroulement, les inscriptions à l'Assemblée se feront pour le 8 février 2009 au plus tard.

Un groupe, nommé par le Conseil (les PP. Tournier, Héraut et le Provincial) s'est déjà réuni pour proposer une première ébauche de ce que pourrait être la préparation de l'Assemblée dans la Province ; cette ébauche va être remaniée avec les remarques faites lors du dernier Conseil, puis présentée à la réunion des supérieurs du mois de décembre. Le travail préparatoire à l'Assemblée pourra alors se poursuivre dans les communautés.

« *L'Assemblée Provinciale traite de toutes les questions ayant un intérêt général pour la Province* » (*Cst 100 a*). Il paraît normal qu'à cette occasion la Province évalue avec réalisme ses potentialités et ses faiblesses afin qu'elle puisse ainsi travailler de manière plus adéquate à la mission, avec ce qu'elle est et selon son charisme : une participation importante sera déjà le signe de notre attachement à cette mission !

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé un peu plus tard, mais rien n'empêche de commencer dès maintenant à prier pour cette Assemblée. On peut par exemple mettre au futur proche l'expression de la prière pour l'Assemblée « Nous voici assemblés... » (qui deviendra alors « Nous allons nous assembler... », *Manuel*, p. 15)... et la dire !

Bien fraternellement,